



FORMULAIRE INSCRIPTION REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES

Conformément à la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la ville de Donges a mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes isolées, âgées et/ou en situation de handicap qui en font la demande.

Le CCAS de la ville de Donges propose ce formulaire afin de faciliter l'inscription des personnes fragiles sur le registre. Ces données sont conservées de manière confidentielle dans le respect des dispositions prévues par la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978.

Les données de ce registre peuvent être communiquées au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du Plan d'Alerte Urgente (lors de période critique : canicule, plan grand froid...)

IDENTITÉ DU DEMANDEUR : (Si différente de la personne à inscrire uniquement)

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Lien avec la personne à inscrire : Enfant Voisin Ami Autre précisez :

La personne à inscrire a-t-elle donné son consentement pour l'inscription ? Oui Non

IDENTITÉ DE LA PERSONNE A INSCRIRE SUR LE REGISTRE :

Je soussigné(e), Madame – Monsieur (Nom et Prénom)

..... consens à m'inscrire sur le registre nominatif des personnes isolées à risque.

Vit : Seul(e) Couple

Adresse :

.....

Date de naissance : / /

Téléphone fixe : Portable :

Médecin traitant :

Service d'aide à domicile : Oui Non Si oui, lequel :

IDENTITÉ DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE A CONTACTER :

Nom et Prénom :

Lien : Enfant Voisin Ami Autre précisez :

Téléphone fixe : Portable :

Fait à Donges, le / /

Signature de la personne à inscrire :
(ou de son représentant légal)

Formulaire à retourner :

CCAS
Mairie de Donges
Place Armand Morvan
BP 30
44480 DONGES
Ou par mail : ccas@ville-donges.fr
Tél. : 02 40 45 79 79